



Assemblée générale

Distr. limitée
9 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 20 b) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe
fournis par l'Organisation des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays ou régions**

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cameroun, Chine, Djibouti, Émirats arabes unis, Éthiopie, Inde, Jordanie, Koweït, Liban, Mauritanie, Namibie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Suriname et Yémen : projet de résolution

Assistance humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Cap-Vert et Namibie
